

Unité :  
BT

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00843/97

N° PIÈCE N° FEUILLET  
01 1

## ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : Objets volants non identifiés (O.V.N.I).

AFFAIRE : G P.

Nous soussigné : gendarme J P , en résidence à  
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation  
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

----Le dimanche dix août mil neuf cent quatre vingt dix sept, à seize heures, nous sommes avisé par la brigade de Gendarmerie de , que cette unité a été contactée par M. G P. demeurant à commune de lequel leur a signalé avoir vu un objet volant non identifié à proximité de son domicile. Les faits se sont produits le lundi 4 août 1997 vers 22 heures 15.

----Au reçu de ses informations nous nous rendons immédiatement sur les lieux.

----Nous avons rendu compte de ces faits au Major N , adjoint au Commandant de la Compagnie de

## E X P O S E - D E S - F A I T S

----Le lundi 4 août 1997 vers 22 heures 15, alors que Monsieur G P se trouve sur la terrasse de sa résidence secondaire implantée au lieu-dit commune de , il aperçoit un objet volant non identifié. Cet objet très lumineux se déplaçait d'OUEST en EST sans bruit à une trentaine de mètres du sol et à environ 300 mètres de lui. l'objet a disparu derrière des arbres.

## E N Q U E T E

----Nous procédons à l'audition de M. G qui nous explique les circonstances dans lesquelles il a vu l'objet en question. Il nous donne une description de cet objet qu'il n'a pas été en mesure d'identifier.-----(Pièce n° 02).

----M. G nous remet un croquis qu'il a établi et représentant ce qu'il a vu le soir des faits.----- (Pièce n° 03).

----Nous avons établi un plan de l'état des lieux.----- (Pièce n° 04).

L'enquêteur

1 M. le préfet  
1 Général commandant la région  
aérienne  
2 DGGN, bureau défense opération,  
section renseignement.  
1 Archives

Date de clôture  
29/08/1997

Transmis le :

,  
par  
L'adjutant

L

OPJ

Signature

Signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00843/97

01 2

---Des prises de vues photographiques de l'endroit où l'objet volant a été vu ont été établies.-----(Pièce n° 05).

---Nous avons recherché le renseignement dans cette affaire auprès des habitants du hameau de                      Commune de                      . Nos recherches se sont révélées négatives.

Fait et clos à

Le 1.09.1997.

Le Gendarme P

J

Compagnie :

Unité :  
BT

C.U. ----- - PV 00843/97

## ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE	N° FEUILLET
02	1

Nous soussigné : gendarme J P APJ, en résidence à ,  
Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP  
Rapportons les opérations suivantes :  
Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

G P , 39 ans,  
né le à  
demeurant

marié, infirmier, nationalité française,

----Qui déclare le dix août mil neuf cent quatre vingt dix sept à seize heures :  
"Je suis propriétaire d'une résidence secondaire située rue à  
commune . Ma propriété se trouve implantée

à proximité de nombreux petits étangs. Les lieux sont relativement isolés.-----  
----Le lundi 4 août 1997 vers 22 heures 15 alors que je me trouvais devant ma  
maison en compagnie de mon épouse, en train de dîner, mon attention a été  
attirée par une lumière jaune se trouvant au dessus des peupliers implantés au  
fond de ma propriété au bout d'un petit étang. Ces lumières qui formaient 3 arcs  
de cercle se déplaçaient d'OUEST en EST. Je les ai vues pendant environ 10  
secondes, avant qu'elles disparaissent derrière des arbres. Je pense que ces  
lumières se trouvaient à envrion 300 mètres de nous.-----

----A ce moment là nous n'avons entendu aucun bruit.-----

----Il faisait nuit noire lorsque nous avons aperçu ces lumières qui étaient de  
couleur jaune Bouton d'Or. Je vous remets un dessein que j'ai établi et qui re-  
présente ce que j'ai vu à ce moment là.-----

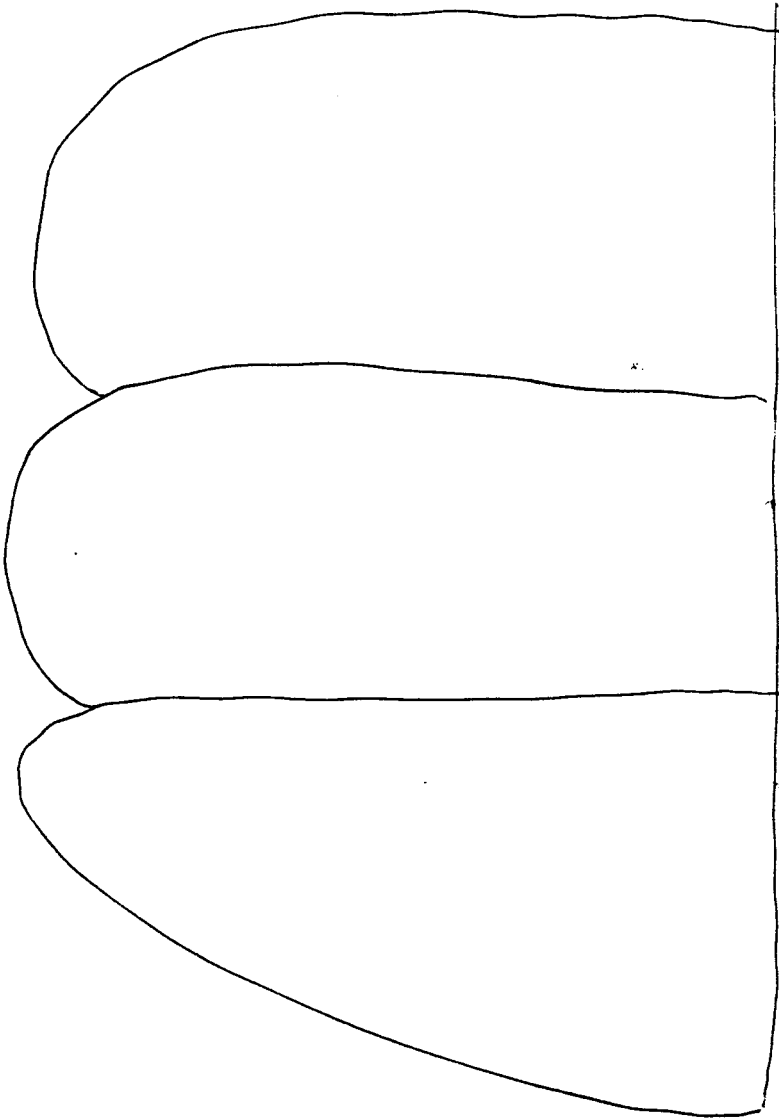
----Les lumières se trouvaient à une hauteur comprise entre 20 et 30 mètres par  
rapport au sol. J'ignore réellement ce que pouvait être ces lumières qui ont été  
vues également par mon épouse. J'ai pensé qu'il pouvait s'agir d'un O.V.N.I. et  
j'ai préféré vous prévenir.-----

----A , le dix août mil neuf cent quatre vingt dix sept, à  
seize heures trente. Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de  
la déclaration ci- dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou  
à y retrancher."

----La personne entendue

L'A.P.J.

Procedo-Verbal n.º 843/97 - Peça n.º 03



CLICHE n° : 01

- Vue de la propriété de M. G.  
. C'est au dessus des arbres  
que l'objet volant non identifié  
a été vu.



CLICHE n° :



CLICHE n° :

